

Un engagement national pour l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers **Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi - Paris Bercy le 15 février 2008**

Intervention de Jean-Jacques Giannesini, secrétaire général du Conseil national des missions locales

Madame la ministre,
Madame la secrétaire d'Etat en charge de la politique de la ville,
Mesdames et messieurs les présidents et directeurs des entreprises,
Chers jeunes,
Mesdames, messieurs,

Je voudrais excuser la présidente du CNML, Françoise de Veyrinas, qui ne peut être présente aujourd'hui, retenue par des obligations locales.

Je tiens en toute sincérité, à vous remercier de l'action que vous menez en faveur de l'emploi des jeunes des quartiers. Je tiens également à vous remercier de reconnaître le rôle des missions locales dans l'accompagnement réussi des jeunes jusqu'à l'emploi.

C'est effectivement aujourd'hui un véritable réseau de 489 structures sur le territoire national qui se mobilise au quotidien et apporte ses compétences et son expertise en matière de connaissance des jeunes et en matière d'insertion professionnelle au service des entreprises.

Je vous rappelle que plus d'un million de jeunes frappent chaque année à la porte des missions locales pour bénéficier d'une aide, d'un appui dans leur orientation et leur démarche d'emploi.

En 2006, ce réseau a permis à 487 000 jeunes d'accéder à un emploi ou une formation.

Parmi eux, 285 000 ont obtenu un contrat de travail classique et un peu plus de 33 000 jeunes en CIVIS sont entrés en emploi durable.

Le réseau des missions locales peut encore progresser et une attention encore plus forte sera développée pour les jeunes résidents des quartiers ZUS, je préfère dire les quartiers populaires.

L'enjeu et le défi prochains pour les missions locales sont de faire reconnaître le potentiel, les atouts et la valeur de ces jeunes qu'ils soient qualifiés ou peu qualifiés.

Ces jeunes doivent pouvoir aujourd'hui comme demain constituer pour vous, entrepreneurs, vos équipes de salariés et de collaborateurs.

Notre Conseil a souhaité fin 2006 donner un signal fort aux missions locales pour qu'elles investissent encore plus, dans le partenariat, la collaboration avec les entreprises, toutes les entreprises, des TPE aux groupes implantés sur tout le territoire national.

C'est pour cette raison essentielle que nous avons décidé d'élaborer et signer une quinzaine d'accords avec une volonté affichée de :

- favoriser les procédures de recrutement répondant aux besoins des entreprises et aux attentes des jeunes accompagnés par les missions locales,
- mieux informer les jeunes et leurs conseillers sur les métiers et les filières qui recrutent pour une meilleure connaissance du monde du travail,
- développer le parrainage pour l'emploi notamment.

Notre objectif est de provoquer un mouvement fort de rapprochement entre les missions locales et les entreprises. Ce mouvement doit s'amplifier avec le temps.

Pour faire vivre ces accords nationaux et les décliner sur les territoires, il a été décidé :

- D'une part, de créer un groupe Interentreprises réunissant les différents signataires ainsi que des missions locales.
- D'autre part, de prendre appui sur les animations régionales des missions locales pour mettre en œuvre les actions sur le territoire.

Le groupe Interentreprises présidé par une élue, Sabine Bernasconi, conseillère municipale de Marseille, permet de faire des bilans réguliers de la mise en œuvre des accords.

Il favorise l'expression des entreprises sur leurs besoins de recrutement et leurs procédures de recrutement.

Il valorise les pratiques locales particulièrement exemplaires en terme de partenariat entreprises - missions locales.

Il constitue un véritable lieu de mutualisation des bonnes pratiques.

Un an après la signature des accords, plus de 2000 jeunes ont été recrutés et l'année 2007 a permis la mise en œuvre d'expérimentations entre certaines entreprises et les missions locales.

Certes, le chiffre est modeste mais nous avons lancé une dynamique sur l'ensemble du territoire qui permettra, j'en reste persuadé, d'aller beaucoup plus loin.

Quelques exemples avec des entreprises dont certaines sont ici aujourd'hui et que je remercie.

Le groupe Casino a organisé avec le CNML des rencontres régionales. Le processus proposé est le même pour toutes les régions concernées.

Il s'agit, pour mobiliser tous les acteurs, d'organiser une rencontre délocalisée, avec un représentant du groupe Casino en charge du suivi de l'accord national, des responsables régionaux du groupe, du secrétariat général du CNML, de l'animation régionale des missions locales et les missions locales concernées.

Début 2008, le groupe a lancé une action expérimentale de recrutement de managers et d'assistants dans les supermarchés et cafétérias en Ile-de-France, en Bourgogne et en Franche-Comté, pour les jeunes en CIVIS ou résidents en ZUS.

Autre exemple, le groupe SUEZ organise avec le CNML des rencontres régionales entre les missions locales du territoire et les responsables de recrutement du groupe. Ces rencontres donnent lieu ensuite à des plans d'action locaux.

Une action de recrutement pilotée par SUEZ dans le cadre d'un nouveau marché pour SITA SOLVING a permis en moins de deux mois de recruter une nouvelle équipe dont six jeunes de missions locales.

Dexia, la banque des collectivités locales, a construit avec nous un partenariat original. Les salariés parrainent des jeunes de missions locales. 54 d'entre-eux ont parrainés 61 jeunes dont 40 ont été recrutés en CDI ou CDD.

La SNCF a organisé en 2006 et 2007 des forums égalité et compétences dans les territoires. Les missions locales ont sensibilisé les jeunes et participé activement à forum. Plus de 100 jeunes des

missions locales ont été recrutés lors de ces forums et de nombreux partenariats se sont tissés par la suite.

En 2008, les missions locales se mobilisent pour le Train pour l'emploi et l'égalité des chances piloté par la SNCF en partenariat avec 10 entreprises. 10 000 offres d'emploi seront proposées du 18 mars au 04 avril.

Ce sont quelques exemples qui illustrent comment les partenariats et les collaborations peuvent se mettre en place nationalement et localement.

Pour faire vivre ces accords, il est indispensable d'assurer un suivi et une impulsion. Le secrétariat général du CNML assure ce lien avec le correspondant national de l'entreprise.

Nous avons désigné un correspondant sur chaque territoire : l'animateur régional des missions locales qui assure le lien avec l'entreprise.

En fait, mesdames et messieurs les responsables d'entreprises, la réussite de nos actions communes passe par ce triangle : Entreprise, Conseiller, Jeune.

La réussite repose sur cette intermédiation.

L'entreprise recrute le salarié dont elle a besoin, le jeune intègre le monde du travail et la mission locale apporte l'appui nécessaire pour sécuriser le parcours du jeune.

Quelle est la plus-value des missions locales pour vous, entreprises ?

C'est essentiellement l'accompagnement global. Le conseiller de la mission locale apporte l'écoute nécessaire au jeune. Que ce soit en matière de santé, de mobilité, de logement, de qualification, de connaissance des métiers, la mission locale est la seule structure aujourd'hui capable d'aider le jeune à régler ces problèmes.

Parce que nous le savons tous ici, un jeune confronté ne serait-ce qu'à un de ces problèmes ne reste pas longtemps dans l'emploi, voire même n'y accède pas.

Alors en conclusion, permettez-moi de vous dire, mesdames et messieurs les responsables d'entreprises, que notre responsabilité est grande vis-à-vis de ces jeunes. Ils doivent trouver la juste place qui leur revient dans le monde du travail c'est-à-dire dans notre société.

Nous avons devant nous une tâche difficile, mais tellement motivante, un défi fantastique, celui d'insérer le plus grand nombre de jeunes possible dans l'emploi.

Faites-nous confiance, confiez-nous vos offres d'emploi et vos stages.

Ce ne sont pas seulement l'Etat ou les missions locales mobilisées qui vous le demandent, mais aussi notre pays et à travers lui, des femmes et des hommes de toutes catégories sociales qui se trouvent dans l'angoisse de voir leurs enfants, la France de demain, dans une situation où l'espoir de s'en sortir s'amenuise jour après jour.

Nous devons être des responsables sans failles parce que chaque jeune qui met ou qui remet le pied à l'étrier, nous rapproche de notre but commun.

Et n'oublions pas, qu'à travers lui, bien souvent, c'est une famille qui reprend espoir, c'est une famille qui revêt.

Je vous remercie.